



Surendettement et EHPAD

Par **dettes**, le **28/03/2021** à **22:24**

Bonjour,

J'ai un beau-frère de 85 ans qui est obligé d'entrer dans un EHPAD. Seulement, suite à des crédits à la consommation fait par sa femme en 2018. Les crédits ont été signés par lui, mais sans qu'il sache ce qu'il faisait vraiment. Aujourd'hui, s'il est en EHPAD, il ne peut plus faire face à ses remboursements établis par une commission de surendettement. Que doit-il faire ? qui doit-il prévenir ? les créanciers ? la commission de surendettement ?

Merci pour vos conseils.

Par **youris**, le **29/03/2021** à **10:04**

bonjour,

votre beau-frère a-t-il des enfants ?

votre beau frère a-t-il des biens immobiliers ?

salutations